



Dossier de presse  
1er Février 2022



**Une collection de vidéos animées  
pour répondre aux questions des enfants  
avant un soin ou un examen de santé**



- Le projet
- Présentation des vidéos
- L'importance d'informer
- Présentation des partenaires

**Contact presse :** Eowyn KESSEDJIAN – 06 36 44 32 67 - [communication@sparadrapp.org](mailto:communication@sparadrapp.org)  
Association SPARADRAP - 48, rue de la Plaine 75020 Paris

## LE PROJET

Depuis plus de 25 ans, l'association SPARADRAP crée des documents illustrés pour informer et préparer les enfants à un examen, un soin ou une hospitalisation et les aider à avoir moins peur et moins mal.

Les documents sont le plus souvent donnés aux familles par les professionnels de santé qui les accueillent. Ils sont aussi disponibles gratuitement en version feuilletable sur [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org) pour permettre aux parents de préparer leur enfant.

**Pour aider encore plus de familles, l'association lance aujourd'hui, grâce au soutien du Groupe APICIL, sa collection de vidéos animées, « Dis-moi, SPARADRAP ! », accessibles aux jeunes enfants non lecteurs.** Adaptées des guides et fiches SPARADRAP, déjà largement plébiscités par les parents et les professionnels de santé, ces vidéos permettent de préparer les enfants dès 3 ans aux soins ou examens les plus courants.

C'est quoi ? Comment ça se passe ? Est-ce que mes parents peuvent rester avec moi ? Est-ce que ça fait mal ? **Chaque vidéo répond aux questions que se posent les enfants et décrit pas à pas le déroulement du soin ou de l'examen**, grâce à des illustrations animées et des explications simples, validées scientifiquement par des professionnels de santé spécialistes du sujet.

Les 6 premiers épisodes de la collection ont pour thème les soins et examens de santé les plus courants chez l'enfant, dont certains sont douloureux et source d'inquiétudes : le vaccin, la prise de sang, la radio, le scanner, la carie et le plâtre.

### En pratique

Afin d'en faire bénéficier un maximum d'enfants, **les vidéos sont disponibles** dans l'espace Enfants du site de SPARADRAP [www.sparadrap.org/enfants/vidéos](http://www.sparadrap.org/enfants/vidéos) et sur sa [chaine Youtube](#).

L'association les met aussi **gratuitement à disposition des professionnels et des structures de santé qui accueillent des enfants et disposent d'écrans** pour diffuser des messages pédagogiques : PMI et centres de santé, cabinets libéraux de pédiatre, généralistes et dentistes, laboratoires d'analyses, centres de soins et de radiologie, cliniques et hôpitaux... Pour toute demande, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : [communication@sparadrap.org](mailto:communication@sparadrap.org)

Les professionnels et les structures ne disposant pas d'écrans peuvent utiliser [les affichettes QR Code](#) fournies par l'association pour orienter les parents vers les vidéos.



# PRÉSENTATION DES VIDÉOS

Les vidéos sont toutes conçues selon une structure similaire : elles présentent le soin ou l'examen, expliquent son déroulement pas à pas (avant, pendant, après), abordent la présence d'un parent et donnent des solutions pour éviter la douleur (moyens médicamenteux et non-médicamenteux, comme la distraction).

Elles précisent aussi certains aspects particuliers, par exemple l'utilisation parfois nécessaire d'un produit de contraste pour le scanner ou des conseils sur la vie quotidienne pour le plâtre. Enfin, dans la situation sanitaire actuelle, elles rappellent que les adultes (professionnels et parents) portent un masque.



Pour répondre aux questions des enfants plus âgés et donner un complément d'information aux parents, chaque vidéo renvoie vers le document créé par l'association sur le sujet, plus complet et feuilletable gratuitement en ligne.



## L'IMPORTANCE D'INFORMER

**Garantir à tous les enfants soignés, examinés ou hospitalisés  
l'accès à une information adaptée : une des premières missions de SPARADRAP.**

Chaque année, 15 millions d'enfants vont chez le médecin, 2 millions d'enfants sont hospitalisés... Qu'il s'agisse d'une visite chez le dentiste, d'une prise de sang ou d'une opération, bien informer les enfants, c'est important ! C'est avant tout les respecter mais c'est aussi favoriser leur bienveillance, les rassurer ainsi que leurs proches, éviter ou limiter leur douleur, améliorer les relations entre les familles et les soignants, faciliter leur parcours de soin à court et à long terme...



*« En expliquant à un enfant et sa famille ce qui va se passer, on va baisser le niveau de stress, on va les rendre moins anxieux, alors que le contraire est catastrophique et peut compromettre tous les soins à l'avenir. »*

*Dr Catherine Devoldère, présidente de SPARADRAP.*

*« Ma petite fille a été opérée du rein après un parcours médical difficile et j'ai pu trouver sur votre site des conseils avisés pour préparer mon enfant (et moi aussi !). Pour les prises de sang, dont elle avait gardé un souvenir traumatisant, j'ai utilisé votre fiche. Ma fille a adoré les bulles type BD, s'identifiant à l'enfant représenté et cela a permis de dédramatiser ce moment et de la préparer sereinement. »*

*Sarah*

*« Les dessins et les commentaires de votre guide sur le dentiste ont permis à ma fille Emilie de découvrir ce lieu avant de s'y rendre. Le jour de la visite, elle est montée sur le siège en toute confiance. Discuter avec les enfants avant de rencontrer un médecin est important, mais on n'a pas toujours les bons mots et on peut parfois transmettre nos propres angoisses. »*

*La maman d'Emilie*

*« Maintenant dans le service, on ne conçoit plus de ne pas informer un enfant avant les soins. Pour nous, c'est deux minutes de plus... mais ces minutes ont une valeur essentielle. C'est vraiment gratifiant de soigner comme ça ! »*

*Mylène, puéricultrice*



# LES 8 BONNES RAISONS D'INFORMER LES ENFANTS

## 1. Pour prendre en compte les besoins des enfants

Les enfants ont besoin de savoir pourquoi ils vont avoir un soin et comment cela va se passer. Informer l'enfant malade ou soigné, c'est le respecter en tant que personne.

## 2. Pour respecter le droit à l'information des enfants

En France, les enfants doivent être informés dans le cadre de la maladie ou des soins et de nombreux textes le mentionnent, notamment [la Circulaire sur l'hospitalisation des enfants](#) et [la Charte européenne des droits de l'enfant hospitalisé](#). La Haute Autorité de Santé stipule que les enfants « doivent être destinataires d'une information adaptée sur leur diagnostic et leur prise en charge, en plus de l'information délivrée aux parents » (Manuel de certification des établissements de santé - 2014).

## 3. Pour diminuer l'anxiété et la douleur des enfants

L'information, en limitant la peur et le stress de l'enfant, permet d'éviter des souffrances inutiles. C'est le complément indispensable à une prise en charge de la douleur efficace. En effet, La douleur comporte une part émotionnelle.

## 4. Pour permettre aux enfants de se sentir acteurs de la situation

Expliquer à l'enfant ce qui va se passer lui permet d'anticiper ce qui risque d'être inconfortable, gênant ou douloureux et de mieux maîtriser la situation. Si l'enfant est surpris, il risque de se sentir trahi et d'être envahi par un sentiment de panique. Au contraire, s'il comprend le sens des efforts qu'on lui demande, il sera plus enclin à les accepter et à coopérer.

## 5. Pour éviter les non-dits et contrer les fausses informations

Des explications claires, honnêtes et adaptées à l'âge de l'enfant sont toujours préférables aux mensonges ou aux omissions, même s'ils peuvent paraître rassurants sur le moment. Le manque d'information peut susciter chez l'enfant des croyances pires que la réalité ou renforcer des fantasmes de culpabilité (« C'est de ma faute », « C'est pour me punir »).

## 6. Pour permettre aux parents de se sentir partenaires du soin

Les informations données aux enfants bénéficient à leurs parents. En effet, très souvent, ces derniers ne connaissent pas précisément les termes médicaux, le déroulement du soin ou sa finalité et n'osent pas toujours le dire. Il est primordial que les parents soient bien informés pour expliquer à leur enfant ce qui va se passer et ainsi continuer à jouer leur rôle protecteur.

## 7. Pour faciliter le travail des professionnels

Bien informer les familles permet d'instaurer avec l'enfant et ses proches un dialogue et un climat de confiance qui facilitent le travail des professionnels. De plus, cela donne une image cohérente et rassurante du personnel soignant, ce qui évite l'insatisfaction et parfois l'épuisement des professionnels de santé désireux de mieux accompagner les familles.

## 8. Pour améliorer le parcours de soin de l'enfant, à court et à long terme

Lorsqu'un soin s'est mal passé, l'enfant et ses parents vont appréhender les relations avec les soignants, allant parfois jusqu'à renoncer à des examens ou retarder des interventions... et compromettre ainsi le parcours médical. Une information de qualité diminue l'anxiété des familles, améliore le déroulement du soin ou de l'examen, réduit le risque de devoir le refaire ou le reporter (si l'enfant est trop inquiet ou agité), renforce la confiance mutuelle entre enfant, parents et professionnels de santé... ce qui représente un réel bénéfice pour tout le parcours de soin de l'enfant !

## PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

### L'ASSOCIATION SPARADRAP



Créée en 1993 par des parents et des professionnels de la santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant, valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé.

Ses activités sont variées : édition de documents illustrés pour les enfants, les adolescents et les parents, actions de sensibilisation et formations continues pour les professionnels, un site Internet [www.sparadrap.org](http://www.sparadrap.org) pour informer et conseiller enfants, parents et professionnels.

Présidée par Catherine Devoldère, pédiatre à l'Unité d'hématologie, immunologie et oncologie pédiatrique du CHU d'Amiens, l'association SPARADRAP est animée par une équipe de salariés et une centaine de bénévoles. Elle est parrainée par Michel Cymes.

L'association est soutenue par les dons de particuliers et par des organismes publics ou privés.

### LE GROUPE APICIL



Le Groupe APICIL, 3e groupe français de Protection Sociale avec 2,9 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé- prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels.

Chaque jour, les 2 180 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 46 500 entreprises et 1,8 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins des plus généraux aux plus spécifiques (handicap, BTP...) et dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion. Son action sociale permet de soutenir et financer des projets aux enjeux sociétaux.